



NETTOYAGE DES BOUCHES D'EXTRACTION D'AIR

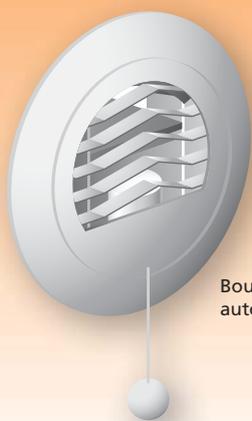
5.01

CHAPITRE 5 : VENTILATION

Avec le temps, poussières et vapeurs grasses se déposent sur les bouches d'extraction d'air, obstruant ainsi les orifices (les bouches situées en cuisine y sont particulièrement sujettes). Cet encrassement entraîne une augmentation des pertes de charge qui diminuent le débit extrait (risque de condensation) et qui peuvent provoquer des sifflements.

Le nettoyage des bouches d'extraction d'air permet un rétablissement des débits hygiéniques ainsi qu'une diminution des sifflements.

Dans le cas de membranes totalement encrassées, effectuer leur remplacement.



Bouches d'extraction autoréglables



Bouches d'extraction hygroréglables



Bouches fixes

Avantages

- Amélioration du confort par le rétablissement du débit d'extraction adéquat dans toutes les pièces.
- Amélioration du confort acoustique par atténuation des sifflements des bouches dont la section de passage est devenue trop faible et la vitesse d'air trop élevée.
- Disparition des défauts d'équilibrage entre bouches.
- Amélioration du rendement de l'extracteur.
- Nettoyage régulier réalisable par l'occupant.
- Protection du bâti par diminution de la condensation.

Points de vigilance

- Vérifier l'état des entrées d'air (parfois condamnées) et les passages de transit (détalonnage des portes, grilles,...) afin d'assurer le débit d'air neuf hygiénique et de permettre une bonne circulation de l'air.
- S'assurer du parfait remontage des bouches d'extraction si celles-ci doivent être démontées.
- Dans le cas de bouches réglables, veiller à ne pas modifier la position du réglage.
- Dans le cadre d'un contrat d'entretien, profiter de l'intervention pour vérifier l'état des conduits et du ventilateur d'extraction, l'état et la tension des courroies, la présence des plots anti-vibratiles, l'étanchéité des raccords,...

DTU, certifications et qualifications

- En cas de remplacement de bouches autoréglables, utiliser des produits marqués **NF VMC** ou **CSTBât**.

Travaux induits

- Vérification éventuelle du réseau complet.
- Remplacement éventuel du système en place.
- Entretien régulier.



CHAPITRE 5 : VENTILATION

Économies réalisables

Les économies réalisées se ressentent plus sur le confort que sur la facture d'énergie (amélioration de la qualité de l'air intérieur). Le nettoyage des bouches de façon régulière doit être conseillé à l'occupant lors de la vérification du système par un professionnel.

Valeurs guides (réglementaires ou liées à des aides financières)

Crédit d'impôt

L'opération ne donne pas droit à un crédit d'impôt.



Eco-Prêt à taux zéro

L'opération n'est pas éligible à l'éco-prêt à taux zéro.



Bâtiments existants

La réglementation thermique des bâtiments existants ne spécifie rien sur ces travaux.

Certificats d'Économie d'Énergie

L'opération n'est pas prise en compte par les certificats d'Économie d'Énergie.

Nota : d'autres réglementations existent : **RSDT, arrêté du 25 avril 1985**